SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAINT-LAURENT

COMPTE RENDU DE LA 181e RÉUINON DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SODES

4 juin 2025 à 13 :30
Salle Dominic J. Taddeo au Port de Montréal

Administrateurs/trices présent(e)s :

Marc-Yves Bertin	Administration de pilotage des Laurentides
Marie-Claude Blais	Administration portuaire de Trois-Rivières
Jean-Philippe Brunet	Groupe Océan
Claudine Couture-Trudel	QSL
Denis Cyr	Fonds de Solidarité FTQ
David D'Amboise	Administration portuaire de Montréal
Guillaum Dubreuil	Groupe CSL
Pierre Gagnon	Administration portuaire de Sept-Îles
Carl Laberge	Administration portuaire du Saguenay
Vincent Lanouette	Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent
Stéphane Morency	MSC
Charles-André Nadeau	Aluminerie Alouette
Karine Otis	Corporation de gestion du port de Baie-Comeau
Pascal Raby	Administration portuaire de Québec
David Rivest	Desgagnés Transarctik
Éric Sauvé	Corporation des pilotes du Saint-Laurent Central
Nicole Trépanier	Fednav
Catherine Vallières-Roland	Communauté métropolitaine de Québec

Personnes présentes avec la permission des administrateurs :

Marie-France Daoust	Sodes
Milla Mormul-Dubois	Sodes
Marie-Pier Racine	Sodes
Darren Reynolds	Canadien National
Mathieu St-Pierre	Sodes

Personnes absentes :

Jim Athanasiou	Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent
Sophie Beauchemin	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Manou Bernard	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
Cédric Bérubé	Société du port ferroviaire de Baie-Comeau
Guy Caron	Ville de Rimouski
Nathalie Caron	Société des traversiers du Québec
Frédéric Côté	Concept Naval
Sylvain Desbiens	Groupe Somavrac
Michael Fratianni	Société Terminaux Montréal Gateway
Jean Grégoire	Langlois
Michael LaBrie	ArcelorMittal
Marcel Poulin	Davie
Katia Reyburn	Logistec services maritimes inc.
Fred Saadoun	PwC
Isabelle Viau	Société du port de Valleyfield

1. Ouverture de la réunion

M. Jean-Philippe Brunet ouvre la rencontre.

Il mentionne qu'il a reçu une lettre recommandant un nouvel administrateur :

- Il est demandé que M. Vincent Lanouette, Président de la Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent, succède à Mme Simon Doré dont le mandat à la présidence de la Corporation a pris fin en avril 2025. Son mandat viendrait à échéance en juin 2025;

Charles-André Nadeau propose une résolution du conseil d'administration pour la nomination de M. Vincent Lanouette comme administrateur au sein du conseil d'administration de la Sodes. Éric Sauvé appuie cette proposition.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

3. Adoption du compte rendu de la dernière réunion

M. Brunet indique que le suivi de la rencontre du 10 avril dernier a été fait par courriel le 25 avril dernier.

À la suite de cet envoi, aucun commentaire n'a été reçu.

En conséquence, le compte rendu est adopté.

Nicole Trépanier propose l'adoption du compte rendu de la dernière réunion. Claudine Couture-Trudel appuie cette proposition.

4. Rapport du Président du Conseil

M. Brunet mentionne qu'il a été impliqué sur quatre (4) dossiers spécifiques :

- Actualisation des Règlements généraux;
- Assises québécoises du secteur maritime;
- Plan de continuité des affaires;
- Projet - Gestion neutre en matière de partage de données;

Ces sujets feront l'objet de point de discussions au cours de la rencontre du Conseil.

De plus, il a été impliqué dans la préparation de l'assemblée générale annuelle.

Il rappelle qu'il rencontre M. Mathieu St-Pierre toutes les deux semaines afin de faire le point sur l'avancement des priorités des membres du conseil d'administration.

5. Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines (GERH)

5a. <u>Rapport du Comité</u>

M. Morency mentionne que les membres du Comité se sont réunis à deux reprises, soit le 16 avril pour une séance de travail concernant les règlements généraux et le 26 mai pour une rencontre du CGERH.

Également, à la suite de la dernière rencontre du conseil d'administration, des vérifications ont été effectuées et la prochaine rencontre du conseil d'administration aurait lieu le 23 septembre 2025 de 13h30 à 15h30.

La rencontre serait hybride.

Éric Sauvé propose la modification de la prochaine rencontre du conseil d'administration qui aura lieu le 23 septembre de 13h30 à 15h30. David D'Amboise appuie cette proposition.

5b. Élections 2025 au Conseil d'administration

M. Morency rappelle que les administrateurs dont le mandat vient à échéance en juin 2025 sont :

- Athanasiou, Jim
- Bernard, Manou
- Bérubé, Cédric
- Blais, Marie-Claude
- Couture-Trudel, Claudine
- Cyr, Denis
- D'Amboise, David
- Dubreuil, Guillaum
- Fratianni, Michael
- Gagnon, Pierre
- Labrie, Michael
- Lanouette, Vincent
- Morency, Stéphane
- Raby, Pascal
- Trépanier, Nicole
- Viau, Isabelle

Seul M. Jim Athanasiou ne souhaite pas renouveler son mandat. Tous les autres administrateurs en renouvellement ont soumis leur formulaire signifiant leur désir de poursuivre leur engagement au sein du conseil d'administration.

M. Fred Saadoun a également soumis un formulaire signifiant son intérêt à renouveler son mandat d'observateur au sein du conseil d'administration.

Après sollicitation des membres, la direction générale a reçu six (6) nouvelles candidatures, soit :

- Aubry-Morin, Jean
- Bélanger, Philippe
- Milot, Kevin
- Plasse, David
- Poulin, Marcel

- Reynolds, Darren

De plus, avec la volonté des membres du comité d'appliquer l'article 5.9 des règlements généraux, il a été demandé à M. St-Pierre de s'entretenir avec Mme Manou Bernard, directrice générale du Comité sectoriel de main-d'œuvre afin qu'elle soit dorénavant observatrice tout comme pour le futur représentant de l'Association des employeurs maritimes.

Après analyse des candidatures reçues, de la représentativité au sein du conseil d'administration ainsi que de la disparité régionale, les membres recommandent :

- De reconduire tous les administrateurs en réélection, sauf les représentants associatifs;
- De nommer, à titre de nouveaux administrateurs M. Jean Aubry-Morin, M. Philippe Bélanger et M. Darren Reynolds;
- Et de nommer, à titre d'observateur, Mme Manou Bernard, M. Marcel Poulin et M. Fred Saadoun.

De plus, considérant que les règlements généraux actualisés qui devraient être adoptés lors de l'assemblée générale annuelle du 4 juin prochain incluent des mandats de trois (3) ans, il est proposé d'entamer une période de transition pour le renouvellement des administrateurs.

Voici les administrateurs qui seraient reconduits pour des mandats de trois (3) ans :

- Bérubé, Cédric
- Blais, Marie-Claude
- Couture-Trudel, Claudine
- Cyr, Denis
- D'amboise, David
- Dubreuil, Guillaum
- LaBrie, Michael
- Lanouette, Vincent
- Morency, Stéphane
- Raby, Pascal
- Viau, Isabelle

Voici les administrateurs qui seraient nommés pour des mandats de deux (2) ans :

- Aubry-Morin, Jean
- Bélanger, Philippe
- Fratianni, Michael
- Gagnon, Pierre
- Reynolds, Darren
- Trépanier, Nicole
-

Pascal Raby propose une résolution au conseil d'administration afin de recommander, à l'Assemblée générale annuelle des membres, la réélection des administrateurs sortants figurant sur la liste présentée, la nomination de M. Jean Aubry-Morin, M. Philippe Bélanger et M. Darren Reynolds à titre de nouveaux administrateurs, ainsi que la nomination de Mme Manou Bernard, M. Marcel Poulin et M. Fred Saadoun à titre d'observateurs.

Marc-Yves Bertin appuie ces trois propositions.

5c. Règlements généraux

M. Morency poursuit et présente la révision des *Règlements généraux*.

Il mentionne que les membres du CGERH se sont réunis à trois (3) reprises pour travailler sur l'actualisation des règlements.

Les modifications proposées concernent les sections suivantes :

- Catégorie de membres (Organisme à but non lucratif vers Association);
- Durée des fonctions (Mandats de 2 ans vers des mandats de 3 ans);
- Ajout d'un article concernant l'assiduité aux rencontres;
- Observateurs (application de l'article tel qu'écrit).
- Identification d'un processus d'élection pour le vice-président et la secrétaire du conseil d'administration.

Nicole Trépanier propose une résolution du conseil d'administration afin d'accepter les modifications proposées aux règlements généraux. Karine Otis appuie cette proposition.

5d. Plan de continuité des affaires

M. Morency présente le Plan de continuité des affaires.

Il mentionne que ce Plan a été produit dans un contexte où les organisations évoluent rapidement et où les défis liés à la pérennité et à la transmission des savoirs se multiplient.

Il vise à assurer la continuité des activités, à préserver les connaissances clés et à garantir la stabilité organisationnelle à travers un transfert harmonieux des responsabilités.

Ce document reflète l'engagement de Sodes à préparer l'avenir en identifiant, en développant et en soutenant les talents internes, tout en respectant les valeurs et les objectifs stratégiques de l'organisation.

Il constitue ainsi une feuille de route proactive pour anticiper les transitions et renforcer la résilience organisationnelle.

Guillaum Dubreuil propose l'adoption du Plan de continuité des affaires tel que présenté. Éric Sauvé appuie cette proposition.

5e. Évaluation du conseil d'administration, des comités qui en découlent et l'autoévaluation des administrateurs

M. Morency rappelle qu'en fonction des politiques et règlements internes, la rencontre du conseil d'administration de juin est l'occasion d'évaluer, dans une optique d'amélioration continue, le fonctionnement du conseil d'administration.

Le sondage a été envoyé en même temps que les documents fournis aux administrateurs. Il invite tous les administrateurs à le compléter.

Les résultats du sondage feront l'objet d'une analyse, par les membres du comité, lors de la prochaine rencontre du comité.

Il termine en mentionnant que les administrateurs sont aussi invités à s'autoévaluer. Il rappelle qu'il s'agit davantage d'une prise de conscience du devoir et des responsabilités qui incombent aux administrateurs.

Aucun suivi ne sera effectué en lien avec l'autoévaluation des administrateurs.

6. Comité des Finances

6a. Rapport du Comité

Le Comité des finances s'est réuni le 26 mai dernier.

6b. Rapport financier

M. Reynolds passe en revue l'état de la situation financière au 30 avril 2025.

Il passe en revue l'ensemble des actifs à court terme. Il mentionne que le montant de 343 984,28 $ est supérieur à l'année dernière considérant que l'organisation a facturé davantage en lien avec la vente de billets pour la 5e édition des Assises québécoises du secteur maritime (Assises).

Il mentionne que le montant de (5 243,75 $) à l'onglet Comptes à recevoir est dû à une erreur humaine en lien avec l'entrée de données. Une correction sera apportée à la suite de l'approbation de la mission d'examen 2024.

Le total de l'actif, au 31 mars 2025, est de 1 423 332,67 $ comparativement à 1 455 402,70 $ à pareille date en 2024.

En ce qui concerne le passif, il porte une attention particulière aux taxes de vente à payer qui sont particulièrement élevées. Il précise que cette variation comparativement à l'année précédente est due à la vente de billets pour les Assises.

Le total du passif, au 31 mars 2025, est de 93 091,58 $ comparativement à 62 250,01 $ à pareille date en 2024.

Au 31 mars 2025 :

- Actif net non affecté : 194 787,54 $;
- Fonds de réserve – Avoir : 635 116,50 $;
- Actif net investi en immobilisations : 3 112,00 $;
- Bénéfice net : 464 875,19 $.

Le passif et l'actif net se chiffrent donc, au 31 mars 2025, à 1 423 332,67 $ comparativement à 1 455 402,70 $ à la même date en 2024.

Au niveau des produits, la situation est fidèle à ce qui avait été présenté et budgété par la direction générale. Il précise que la perte financière occasionnée par le non-renouvellement de certains membres a été compensée par le recrutement de nouveaux membres.

Quant aux charges, la situation est fidèle à ce qui avait été présenté et budgété par la direction générale.

Au 30 avril 2025, la valeur totale du portefeuille était de 1 147 101 $ comparativement à 1 114 358 $ à pareille date l'année dernière.

6c. Mission d'examen 2024

Mme Andrée-Claude Nicolas, associée et responsable de la mission d'examen de la Sodes chez EY, présente le rapport préliminaire 2024.

À la suite de leur examen, rien ne porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Elle porte l'attention des membres du comité sur les éléments suivants :

État de la situation financière en 2024 :

- Encaisse : 22 739 $ comparativement à 90 370 $ en 2023 :
  - Cet écart est principalement dû des aides financières attendues au 31 décembre 2024, mais reçues au début de l'année 2025.
- Débiteurs : 201 289 $ comparativement à 171 391 $ en 2023 :
  - Cet écart s'explique par la somme de 21 805 $ (comptes à recevoir), de 31 365 $ (Taxes à la consommation à recevoir) et de 148 119 $ (aide gouvernementale à recevoir).
- Frais payés d'avance : 37 987 $ comparativement à 26 009 $ en 2023 :
  - Cet écart est principalement dû aux paiements de l'outil servant à produire les veilles médiatiques quotidiennes ainsi qu'une partie des frais payés d'avance au Centre des congrès de Lévis pour les Assises.
- Total de l'actif net 2024 : 1 177 836 $ comparativement à 1 286 987 $ en 2023;
- Apport reporté : 70 000 $ comparativement à 197 542 $ en 2023:
  - Cet apport découle de deux (2) aides gouvernementales :
    - Campagne de valorisation – 60 000 $;
    - Évaluation régionale de la Région du Fleuve St-Laurent – 10 000 $.

État de l'évolution de l'actif net :

- Solde à la fin de l'exercice 2024 : 1 023 258 $ comparativement à 971 133 $ en 2023.

État des résultats :

- Cotisation des membres : 483 340 $ ce qui représente une hausse de 23 506 $ comparativement à 2023;
- Produits 2023 : 1 459 270 $ comparativement à 1 127 999 $ en 2023 :
  - Il s'agit d'un écart de 331 271 $.
- Salaires et avantages sociaux : 441 544 $ comparativement à 415 148 $ en 2023 :
  - Cette hausse est principalement par le fait que l'équipe fut complète toute l'année 2024.
- Excédent des produits sur les charges avant la prise en compte des revenus (charges) de placements affectés à l'autosuffisance à long terme : 1 550 $ versus (144 759) $ en 2023 :

En prenant en compte les revenus de placements affectés à l'autosuffisance à long terme, l'excédent des produits sur les charges en 2024 est de 52 125 $.

L'année 2024 a amené une certaine croissance du portefeuille de placements comparativement à l'année 2023.

Revenus (charges) de placements affectés à l'autosuffisance à long terme :

- Variation de la juste valeur des placements : Gain de 23 009 $ comparativement à un gain de 14 933 $ en 2023;
- Intérêts et dividendes : 31 663 $ comparativement à 24 614 $ en 2023;

Les frais de gestion de placements ont été de 3 663 $ comparativement à 4 003 $ en 2023.

Elle termine en saluant la très grande collaboration de l'équipe de la direction générale dans le cadre du processus de mission d'examen pour l'année 2024.

Guillaum Dubreuil propose une résolution au conseil d'administration afin d'adopter la Mission d'examen 2024. Charles-André Nadeau appuie cette proposition.

6d. Projet – Gestion neutre en matière de partage de données

M. Reynolds fait le point sur la réalisation du dossier d'affaires.

Il explique qu'en l'absence d'une participation financière des gouvernements à cette étape, il a analysé les différentes options qui s'offraient à l'organisation.

Dans une optique d'efficience, d'efficacité et d'économie, comme précisé dans les principes généraux du Règlement sur la délégation d'autorité de la Société de développement économique du Saint-Laurent, adopté par le conseil d'administration du 10 avril 2025, il propose d'effectuer un addenda au contrat actuellement en vigueur avec CGI leur confiant le mandat de réaliser le dossier d'affaires.

Il rappelle que le présent contrat liant la Sodes à CGI a déjà fait l'objet d'un appel d'offres sur invitation comme prévu dans le Règlement sur la délégation d'autorité de la Société de développement économique du Saint-Laurent.

L'addenda prévoirait la réalisation d'un dossier d'affaires qui inclurait deux (2) phases :

- Faisabilité et stratégie globale :
  - Définir et valider les besoins en matière de modèle économique et de technologie.
- Modèle économique :
  - Modèle économique en alignement avec la gouvernance de l'initiative.

Le mandat débuterait au début juin 2025 et se terminerait en août 2025.

Le montant du devis est de 99 514 $ plus les taxes applicables.

M. Reynolds rappelle qu'un montant maximal de 200 000 $ avait initialement été budgété pour la réalisation de cette phase.

Les membres du Comité recommandent l'approbation du devis soumis.

Charles-André Nadeau propose l'approbation du devis soumis. Pierre Gagnon appuie cette proposition.

7. Rapport du Comité environnement

M. Laberge mentionne que les membres du comité se sont réunis le 23 mai dernier afin de réaliser une cartographie des organisations susceptibles d'être touchées par l'agrandissement du parc marin ou ayant un intérêt direct dans les consultations à venir sur le plan directeur.

Cette démarche vise à identifier les parties prenantes clés afin de structurer une représentation cohérente et concertée du secteur maritime dans les prochaines étapes du processus.

Il a été convenu par les membres du comité, dans un premier temps, d'interpeller les ministres responsables de l'Environnement, tant au provincial qu'au fédéral, en rédigeant un modèle de lettre visant à les sensibiliser aux enjeux liés à l'élargissement du parc marin.

Cette lettre mettra l'accent sur trois préoccupations principales :

- Réduction de la vitesse des navires;
- Aménagements portuaires — incluant les terminaux de croisières et de traversiers
- Impacts potentiels sur les opérations maritimes.

Une rencontre sera également sollicitée dans le cadre de cette démarche.

8. Mot du président-directeur général

8a. Reddition de compte

M. St-Pierre mentionne que les interventions de la permanence de la Sodes se font dorénavant dans le cadre d'une nouvelle planification stratégique. Il précise donc que les démarches effectuées par la Sodes seront présentées sous quatre (4) axes d'interventions :

- L'influence;
- Le service aux membres;
- Les projets spéciaux et partenariats;
- La performance organisationnelle.

Premièrement, en matière d'influence, il indique que les efforts en matière de relations gouvernementales se sont concentrés autour des Assises québécoises du secteur maritime ainsi qu'en lien avec le *Plan de décarbonation* de l'industrie maritime et le projet visant la gestion et le partage des données opérationnelles en temps réel.

Deuxièmement, en matière de services aux membres, il précise que les efforts de l'organisation sont orientés vers la 5e édition des Assises québécoises du secteur maritime et du 40e anniversaire de la Sodes.

Cette année, la Sodes a accueilli, dans le cadre des efforts demandés pour favoriser la diversification des marchés, des délégations provenant de l'Angola, de la Belgique, du Cameroun, de la France et des États-Unis.

Dans le cadre du 40e anniversaire de la Sodes qui fut souligné lors du cocktail du PDG, le 13 mai en fin de journée, les membres fondateurs, les anciens présidents du conseil d'administration, les anciens directeurs généraux ainsi que l'ancienne présidente-directrice générale de la Sodes ont été invités et ont reçu un prix soulignant leur apport et leur contribution.

M. St-Pierre fait état des résultats découlant du sondage de satisfaction.

Troisièmement, pour ce qui est des projets spéciaux et des partenariats, les efforts de la direction générale se sont concentrés autour des cahiers spéciaux dans le cadre de la campagne de valorisation et des Assises québécoises du secteur maritime ainsi que le projet de gestion et de partage de données entre organisations maritimes.

Il fait le point sur la Table des leaders de l'industrie maritime, projet initié par le Port de Montréal.

Il rappelle les grands objectifs ainsi que le rôle de la Sodes dans le comité organisateur de l'événement.

Finalement, en matière de performance organisationnelle, il mentionne que les efforts de l'organisation ont été mis sur l'actualisation des règlements généraux et la production d'un plan de continuité des affaires.

M. St-Pierre fait le point sur l'avancement des travaux entourant le projet de gestion de données de la Sodes.

Il précise qu'à la suite du dernier conseil d'administration, le Comité de mise en place processus de partage de données au sein du corridor économique intelligent du Saint-Laurent (Comité) ont travaillé sur les éléments suivants :

- Cadre de gouvernance;
- Cadre d'éthique.

Ces deux cadres seront soumis aux membres du Comité des finances à la rencontre de septembre 2025.

De plus, après analyses des données recueillies en vue de la réalisation de la preuve de concept, il a été décidé de reporter la preuve de concept à l'été 2025.

Cette décision a été en raison de la trop grande disparité entre les organisations maritimes au niveau des données et de la cybersécurité. Afin d'amener toutes les organisations à un niveau minimal pour favoriser l'échange de données en temps réel, un modèle d'architecture numérique est en production par le consultant externe.

Ce report ainsi que la création de ce modèle augmenteront nos chances de réussite lors de la preuve de concept et n'auront aucun impact sur le budget initialement prévu.

En terminant, M. St-Pierre conclut en rappelant les grandes étapes à venir :

- Été 2025 :

    - Sélection des normes, processus et protocoles d'échange;
    - Réaliser une preuve de concept autour d'un partage de données pour démontrer les bénéfices, identifier les FFOM;
    - Transformer l'opportunité en projet via la validation de sa faisabilité et sa rentabilité avec un mandat de dossier d'affaires.
- Septembre 2025 :
    - Plan visant à opérationnaliser le projet d'échange et de partage de données en temps réel incluant, entre autres:
        - Structure organisationnelle fonctionnelle;
        - Charte de gouvernance;
        - Comité et groupes de travail d'experts.
    - Cadre d'éthique;
    - Plan de communication et de sensibilisation mis à jour.

8b. Tableau de bord – Projets en cours

M. St-Pierre fait le point sur l'avancement des projets.

Il mentionne que le *Tableau de bord* a été actualisé en fonction des projets en cours versus les projets complétés.

9. Mise à jour des dossiers

Un document de mise à jour a été transmis aux administrateurs en même temps que l'ensemble des documents.

M. Brunet invite les membres du CA à transmettre leurs commentaires ou questions directement auprès de la permanence.

10. Varia

Aucun varia identifié.

11. Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 23 septembre 2025 à Québec.

Il sera également possible de participer à la rencontre via Teams.

12. Huis clos du conseil d'administration

Les administrateurs se réunissent en huis clos.

Fin de la réunion.

RÉUNION DES ADMINISTRATEURS DE LA SODES
TENUE LE 4 JUIN 2025 À MONTRÉAL

RÉSOLUTIONS

Administrateurs/trices présent(e)s :

Marc-Yves Bertin	Administration de pilotage des Laurentides
Marie-Claude Blais	Administration portuaire de Trois-Rivières
Jean-Philippe Brunet	Groupe Océan
Claudine Couture-Trudel	QSL
Denis Cyr	Fonds de Solidarité FTQ
David D'Amboise	Administration portuaire de Montréal
Guillaum Dubreuil	Groupe CSL
Pierre Gagnon	Administration portuaire de Sept-Îles
Carl Laberge	Administration portuaire du Saguenay
Vincent Lanouette	Corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent
Stéphane Morency	MSC
Charles-André Nadeau	Aluminerie Alouette
Karine Otis	Corporation de gestion du port de Baie-Comeau
Pascal Raby	Administration portuaire de Québec
David Rivest	Desgagnés Transarctik
Éric Sauvé	Corporation des pilotes du Saint-Laurent Central
Nicole Trépanier	Fednav
Catherine Vallières-Roland	Communauté métropolitaine de Québec

Personnes présentes avec la permission des administrateurs :

Marie-France Daoust	Sodes
Milla Mormul-Dubois	Sodes
Marie-Pier Racine	Sodes
Darren Reynolds	Canadien National
Mathieu St-Pierre	Sodes

Nomination d'un administrateur

IL EST RÉSOLU de nommer Vincent Lanouette au conseil d'administration de la Sodes en tant que représentant de la Corporation des Pilotes du Bas Saint-Laurent en remplacement de Simon Doré.

Élections 2025

IL EST RÉSOLU de recommander la liste des candidats en réélection à l'Assemblée générale annuelle des membres telle que présentée.

IL EST RÉSOLU de recommander les nominations de Jean Aubry-Morin (l'Administration de pilotage des Grands Lacs), Philippe Bélanger (G3 Canada Limited) ainsi que Darren Reynolds (CN) à titre de nouveaux administrateurs de la Sodes.

IL EST RÉSOLU de recommander les nominations de Manou Bernard, de Marcel Poulin ainsi que de Fred Saadoun à titre d'observateurs au conseil d'administration de la Sodes

Plan de continuité des affaires

Il EST RÉSOLU d'adopter le plan tel que présenté.

Rapport de mission d'examen 2024

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport de mission d'examen 2024.

Projet – Gestion neutre en matière de partage de données
IL EST RÉSOLU d'adopter le devis de CGI.

Jean-Philippe Brunet
Président

Secrétaire (poste vacant)